

CAPL N°1 du 17 décembre 2009

Le 17 décembre 2009, la CAPL n°1 s'est réunie de 14h30 pour émettre un avis sur les propositions de l'administration relatives à :

- liste d'aptitude 2010 de B en A.

Liste d'aptitude 2009

Les conditions statutaires nécessaires pour figurer sur la liste d'aptitude :

- Etre âgé de 40 ans au moins ;
- justifier de 9 ans de services publics dont 5 ans dans un corps de catégorie B des services déconcentrés du Trésor, de l'Administration Centrale ou de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ces conditions cumulatives sont appréciées au 1^{er} janvier 2010.

Cette année 113 agents ont postulé pour ce mode de recrutement de la catégorie A.

Après examen des dossiers :

- Qualité du dossier (notation, appréciation de chef de poste ou de service...)
- Pas de cumul de liste d'aptitude au profit d'un même candidat pendant au moins 10 ans,
- Agent apte à exercer l'ensemble des fonctions d'inspecteurs du Trésor Public,
- Agent mobile géographiquement (nouveau dispositif).

Sont retenus sur la liste d'aptitude dans l'ordre :

- 1- Sylvie KAAKAI, Conflans St Honorine
- 2- Olivier CATTEAU, Mantes La Ville
- 3- Françoise HENNY, Chevreuse
- 4- Anne LE LONS, TG/DSF

La délégation FO a évoqué le cas d'un agent dont le parcours professionnel, les fonctions actuellement exercées et sa volonté d'évoluer sur un poste à enjeu sont des atouts dans la perspective de figurer sur la liste d'aptitude. La direction refuse néanmoins son inscription cette année.

La délégation FO a émis un vote positif sur la liste proposée.

FO DGFIP est le seul syndicat à défendre le principe de la liste d'aptitude au grade supérieur.

ELUS FO DGFIP CAPL N°1
Julie ROLLAND (TG Dsf), Philippe JORON (DI Montcalm), Jean-Paul DELCOURT (Expert)

FO DGFIP 78

Secrétaire Départemental et permanent : Alain BOUM, TG, 2^e étage, Local FO DGFIP
Tel / Fax : 01.30.84.62.96 / Courriel : fo.078@dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental : www.fo-dgfip-sd.fr/078